



**S.S.P.R.**  
*Lux Formation*

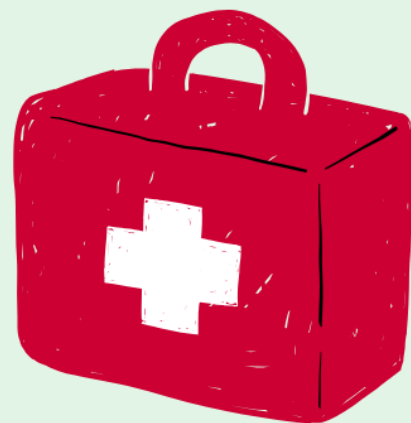
**CATALOGUE DE FORMATIONS**  
**2025**

**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELANGE  
(+352) 27 52 15 76 – [info@sspr.lu](mailto:info@sspr.lu) – [www.sspr.lu](http://www.sspr.lu)

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

# SECOURISME, SANTE



**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE  
(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

# Premiers Secours

## Objectifs de la formation :

Être capable de maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours pour venir en aide à une victime d'un accident ou d'un malaise de façon appropriée en attendant l'arrivée des secours.

DUREE	NOMBRE D'APPRENANTS	RECYCLAGE	AGE MINIMUM
16 heures	4 à 10	Tous les 5 ans	12 ans

**Formation réalisée en application de l'arrêté ministériel du 03/03/2022 arrêtant le programme et le contenu des formations dispensées par l'Institut National de la Formation des Secours du CGDIS**

## Contenu de la formation :

- ◇ Les étapes de la chaîne de sauvetage
- ◇ La procédure à suivre sur le lieu de l'accident
- ◇ L'appel d'urgence 112
- ◇ Le cadre juridique, l'obligation d'assistance
- ◇ Secourir la victime de manière appropriée :
  - \* Les plaies, les hémorragies et les brûlures
  - \* Les lésions osseuses et articulaires
  - \* Les problèmes respiratoires et cardiaques
  - \* La réanimations cardio-pulmonaire
  - \* La défibrillation précoce
  - \* Les troubles de la conscience

## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience,
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mise en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation, mannequins
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

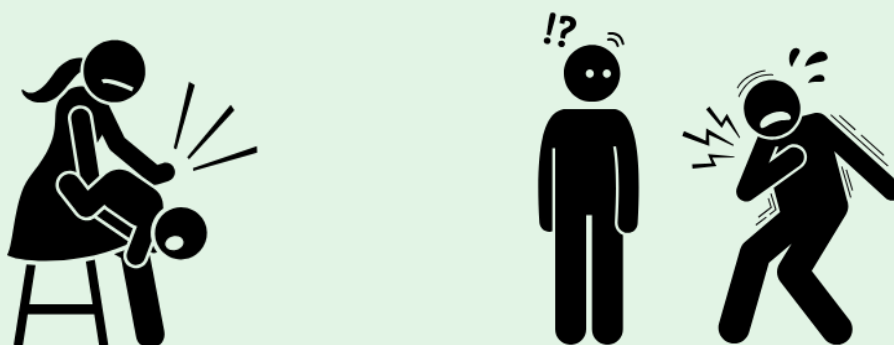


# Premiers Secours

## Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

*Un certificat nominatif reconnu par le Ministère compétent sera délivré quelques jours après la fin de la session.*



# Premiers secours + Prévention en Santé et Sécurité au Travail

## Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours pour venir en aide à une victime d'un accident ou d'un malaise de façon appropriée en attendant l'arrivée des secours.

**DUREE :**  
20 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
4 à 10

**RECYCLAGE :**  
Tous les 5 ans

**AGE MINIMUM :**  
18 ans

## *Partie Premiers Secours :*

**Formation réalisée en application de l'arrêté ministériel du 03/03/2022 arrêtant le programme et le contenu des formations dispensées par l'Institut National de la Formation des Secours du CGDIS**

## Contenu de la formation :

- ◇ Le pan d'action prévention
- ◇ L'analyse de la situation
- ◇ Le cadre juridique, obligation d'assistance
- ◇ La prévention des risques et des accidents
- ◇ Les étapes de la Chaîne de sauvetage
- ◇ La procédure à suivre sur le lieu de l'accident
- ◇ La plan d'intervention du secouriste
- ◇ L'alerte
- ◇ Le retournement de victime
- ◇ Le dégagement d'urgence
- ◇ L'examen de la victime
- ◇ Secourir la victime de manière appropriée :
  - \* Les plaies, les hémorragies, les brûlures
  - \* Les lésions osseuses et articulaires
  - \* Les problèmes respiratoires et cardiaques
  - \* La réanimation cardiopulmonaire
  - \* La défibrillation précoce
  - \* Les troubles de la conscience



# Premiers secours + Prévention en Santé et Sécurité au Travail

## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mise en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation, mannequins
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

## Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

*Un certificat nominatif reconnu par le Ministère compétant (Premiers Secours) + une attestation de participation nominative (Prévention en milieu professionnel) seront délivrés quelques jours après la fin de la session.*

## Le + de la formation :

Cette formation permet au salarié sauveteur de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Il acquiert les compétences spécifiques suivantes :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

# Premiers Secours chez l'enfant et le nourrisson

## Objectifs de la formation :

Être capable de maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours pour venir en aide à un enfant ou à un nourrisson victime d'un accident ou d'un malaise de façon appropriée en attendant l'arrivée des secours.

**DUREE :**  
16 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
4 à 10

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 3 ans

**AGE MINIMUM :**  
18 ans

## Contenu de la formation :

- ◇ Les étapes de la chaîne de sauvetage
- ◇ La procédure à suivre sur le lieu de l'accident
- ◇ L'appel d'urgence 112
- ◇ Le cadre juridique, l'obligation d'assistance
- ◇ Secourir la victime de manière appropriée :
  - \* Les plaies, les hémorragies et les brûlures
  - \* Les lésions osseuses et articulaires
  - \* Les problèmes respiratoires et cardiaques
  - \* La réanimations cardio-pulmonaire
  - \* La défibrillation précoce
  - \* Les troubles de la conscience

## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience,
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mise en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation, mannequins
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

## Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation tout au long de la formation
- ◇ Mise en situation en fin de formation
- ◇ Questionnaire oral et/ou écrit en fin de formation



*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

# Initiation à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E.)

## Objectifs de la formation :

Être capable de venir en aide à une victime d'un problème cardiaque (y compris enfant et nourrisson) de façon appropriée en attendant l'arrivée des secours.

**DUREE :**  
8 à 16 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
5 à 10

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 2 ans

**AGE MINIMUM :**  
12 ans

## Contenu de la formation :

- ◇ La chaîne de sauvetage
- ◇ La procédure à suivre sur le lieu de l'accident
- ◇ L'alerte
- ◇ Le cadre juridique, l'obligation d'assistance
- ◇ L'examen de la victime (état de conscience, ventilation)
- ◇ Les problèmes cardiaques
- ◇ La réanimation cardio-pulmonaire
- ◇ L'utilisation du défibrillateur
- ◇ L'inconscience et la position latérale de sécurité (PLS)



## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation : DAE, mannequins
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation



*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE

(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021

SARL-S au capital de 10 000.00 €

# Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle Industrie, Bâtiment, Commerce, Activités de bureaux

## Objectifs de la formation :

Être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels les salariés sont exposés, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, tout en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.

**DUREE :**  
16 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
1 à 10

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 2 ans

**AGE MINIMUM :**  
18 ans

## Contenu de la formation :

- ◇ L'intérêt de la prévention
- ◇ Les risques de son métier
- ◇ Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique
- ◇ Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- ◇ Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- ◇ Proposer des améliorations de sa situation de travail
- ◇ La remonté d'information aux personnes concernées
- ◇ Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation



*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

# Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle Industrie, Bâtiment, Commerce, Activités de bureaux

## **Modalités d'évaluation :**

Évaluation tout au long de la formation, à l'écrit et à l'oral, sur les domaines de compétences suivants :

- ◇ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
- ◇ Observer et analyser sa situation de travail en se référant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé potentielles
- ◇ Participer à la maîtrise de risque dans son entreprise et à sa prévention

## **Modalités de réussite :**

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation

*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

# Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle Industrie, Bâtiment, Commerce, Activités de bureaux

## Le + de la formation

Cette formation à la Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention et de celle de son entreprise et de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Capable d'identifier et d'analyser les risques des situations de travail, le salarié formé à la Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) sera en capacité d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. Par conséquent, il sera capable de participer efficacement à la mise en œuvre ou à l'optimisation de la démarche de prévention de l'entreprise.

## A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) s'adresse principalement aux salariés dont la part d'activité physique est importante tel que :

- Manutention manuelle
- Port de charges
- Travaux et charges répétitifs
- Postures de travail prolongées
- Utilisation de matériels exposant à des chocs, des vibrations...

Ces situations peuvent nuire à la santé des salariés (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou disproportionnés.

## Implication de l'entreprise

Pour que cette formation soit efficace, il est important que l'entreprise, l'encadrement ou l'employeur soit engagée dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, car cela peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines.

# SECURITE INCENDIE



**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE  
(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

# E.P.I.

## Équipier de Première Intervention

### Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Comprendre le fonctionnement d'un incendie
- Gérer le début d'un incendie avec les équipements de première intervention disponibles
- Limiter la propagation du feu en intervenant rapidement sur un départ de feu avec les moyens disponibles,
- Mettre en sécurité les personnes présentes,
- Mener l'évacuation des lieux en suivant les plans d'évacuation,
- Sécuriser la zone pour faciliter l'intervention des secours extérieurs,
- Donner l'alarme.

### **DUREE :**

4 à 8 heures

### **NOMBRE D'APPRENANTS :**

10 maximum

### **RECYCLAGE :**

Préconisé tous les 2 ans

### Contenu de la formation :

- ◇ Le début et les causes d'un incendie
- ◇ Les dangers et les conséquences des fumées
- ◇ Les effets du feu sur l'Homme
- ◇ Le triangle du feu
- ◇ Les classes de feu
- ◇ Les pictogrammes incendie, la signalisation
- ◇ Les méthodes de propagation
- ◇ Les comportements à adopter en cas d'incendie
- ◇ Les procédés d'extinction
- ◇ Les extincteurs : choix, règles d'utilisation et manipulation
- ◇ Les autres moyens d'extinction
- ◇ L'alarme et l'alerte
- ◇ Les systèmes d'alarme incendie
- ◇ La prévention incendie
- ◇ Le cadre réglementaire



# E.P.I.

## Équipier de Première Intervention

### **Modalités d'apprentissage :**

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage (y compris l'utilisation d'extincteurs sur feux réels)
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

### **Modalités d'évaluation :**

- ◇ Évaluation tout au long de la formation
- ◇ Questionnaire écrit en fin de formation

### **Modalités de réussite :**

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation
- ◇ Réussite à 80 % minimum au questionnaire écrit en fin de formation

*Une attestation de participation nominative sera délivré quelques jours après la fin de la session.*

# E.S.I.

## Équipier de Seconde Intervention

### Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Comprendre le fonctionnement d'un incendie
- Gérer le début d'un incendie avec les équipements de première intervention disponibles
- Soutenir et venir en aide à l'équipier de première intervention lors d'un début d'incendie

**DUREE :**  
16 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
10 maximum

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 2 ans

### Contenu de la formation :

- ◇ Contenu de la formation des E.P.I.
  - \* Le début et les causes d'un incendie
  - \* Les dangers et les conséquences des fumées
  - \* Les effets du feu sur l'Homme
  - \* Le triangle du feu
  - \* Les classes de feu
- - \* Les pictogrammes incendie, la signalisation
  - \* Les méthodes de propagation
  - \* Les comportements à adopter en cas d'incendie
  - \* Les procédés d'extinction
  - \* Les extincteurs : choix, règles d'utilisation et manipulation
  - \* Les autres moyens d'extinction
  - \* L'alarme et l'alerte
  - \* Les systèmes d'alarme incendie
  - \* La prévention incendie
- ◇ Les moyens d'extinction et leur implantation dans l'entreprise
- ◇ Les procédures internes à l'entreprise
- ◇ Les équipements de protection collective et individuelle contre les incendies
- ◇ Les différentes étapes d'une intervention coordonnée en équipe
- ◇ L'extinction d'un départ de feu en équipe
- ◇ Manipulation d'un RIA



# E.S.I.

## Équipier de Seconde Intervention

### **Modalités d'apprentissage :**

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage (y compris l'utilisation d'extincteurs sur feux réels)
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

### **Modalités d'évaluation :**

- ◇ Évaluation tout au long de la formation
- ◇ Questionnaire écrit en fin de formation

### **Modalités de réussite :**

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation
- ◇ Réussite à 80 % minium au questionnaire écrit en fin de formation

*Une attestation de participation nominative sera délivré quelques jours après la fin de la session.*

## Permis Feu

Le Permis Feu est un document de sécurité établi dans un but de prévenir contre les dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux par point chaud

### Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Connaître les principes réglementaires liés aux travaux par point chaud afin de prévenir l'incendie,
- Être capable d'analyser une situation de travaux par points chauds,
- Rédiger un plan de prévention permis de feu,
- Être capable d'accueillir une entreprise intervenante.

**DUREE :**  
4 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
10 maximum

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 3 ans

**Formation conforme à la recommandation R.12.3.1 de l'Association d'Assurance Accident**

### Contenu de la formation :

- ◇ La nécessité d'un permis feu lors des travaux, les travaux concernés et définitions
- ◇ Les principes de la prévention incendie
- ◇ Les types de feu
- ◇ Les différents mode de propagation du feu
- ◇ Le comportement du feu
- ◇ Le comportement humain
- ◇ Les équipements de protection individuelle, les vêtements de travail
- ◇ Les mesures de protection de la zone de travail
- ◇ L'identification et l'analyse des risques relatifs aux travaux par points chauds
- ◇ La réglementation relative au permis feu
- ◇ Les différentes phases de démarche du permis de feu (inspection du chantier avant, pendant et après les travaux)
- ◇ L'élaboration d'un permis feu suivant la réglementation

**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE  
(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

## Permis Feu

### Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation



### Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

### Modalités de réussite :

- ◇ Réussite aux différentes évaluations tout au long de la formation

*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

## Agent de sécurité M1

### Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes nécessaires en cas de situation de premiers secours
- Comprendre l'origine et les dangers résultant d'un incendie
- Savoir comment un incendie se propage et comprendre son développement
- Connaître les mesures à prendre en cas d'un incendie
- Connaître les différents types d'extincteurs et leur application en fonction des différents types d'incendie pour lesquels ils sont prévus
- Savoir attaquer des incendies de petite taille avec confiance et conscience
- Limiter la propagation d'un incendie
- Être conscient des dangers et des dégâts résultant d'un incendie probable
- Assurer la mise en œuvre et la coordination de l'ensemble des domaines liés à la sécurité incendie :
  - élaborer les procédures d'évacuation
  - prendre les mesures pour l'évacuation du public et du personnel en tenant compte des consignes et en intégrant les missions et rôle des principaux intervenants
  - analyser et évaluer les risques, prévenir des dangers liés aux incendies
  - maîtriser le contenu du registre de sécurité
  - maîtriser le fonctionnement des installations techniques de sécurité
  - exploiter le tableau de signalisation d'un équipement d'alarme
  - être à disposition des services de secours
- Être capable d'encadrer des agents de type M2 et M3.
- Être capable de rédiger des rapports et/ou comptes rendus et du permis feu

**DUREE :**  
5 à 7 jours

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
10 maximum

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 3 ans

# Agent de sécurité M1

**Réglementation : Article 46 de l'ITM-SST 1500.4 du 19.12.2024**

**Contenu de la formation :**

⇒ Module Premiers Secours :

- ◇ Les étapes de la chaîne de sauvetage
- ◇ La procédure à suivre sur le lieu de l'accident
- ◇ L'appel d'urgence 112
- ◇ Le cadre juridique, l'obligation d'assistance
- ◇ Secourir la victime de manière appropriée :
  - \* Les plaies, les hémorragies et les brûlures
  - \* Les lésions osseuses et articulaires
  - \* Les problèmes respiratoires et cardiaques
  - \* La réanimations cardio-pulmonaire
  - \* La défibrillation précoce



⇒ Module Incendie :

- \* L'origine, les causes et les conséquences d'un incendie
- \* Les dangers et les conséquences des fumées
- \* Les règles de base en prévention incendie
- \* Le triangle du feu
- \* Les classes de feu
- \* La propagation du feu
- \* Les moyens de détection et d'alerte incendie
- \* Le comportement à adopter en cas d'incendie
- \* La levée de doute
- \* Les moyens de secours
- \* Les extincteurs : réglementation, choix, règles d'utilisation, et manipulation
- \* Les autres moyens d'extinction et mise en œuvre (RIA, Installations fixes...)
- \* Les aménagements intérieurs



# Agent de sécurité M1

## ⇒ Module Évacuation :

- \* L'éclairage et la signalisation, les plans d'évacuation, les plans d'intervention
- \* La centrale incendie et ses asservissements
- \* Les moyens et les concepts de protection
- \* Les moyens d'alerte
- \* Les équipements de sécurité
- \* Les issues, escaliers et sorties de secours
- \* La conduite à tenir en général et en cas de feu en milieu clos
- \* Les espaces d'attente sécurisés
- \* Les points de rassemblement
- \* Les procédures d'évacuation en cas d'urgence
- \* L'organisation de l'équipe d'évacuation
- \* Les risques et problèmes potentiels en cas d'évacuation
- \* Le rôle de l'équipe d'évacuation (responsable d'évacuation, guide-fils, serre-fils)
- \* Les pictogrammes incendie



## ⇒ Module Réglementation :

- \* Le cadre juridique de l'intervention en matière de sécurité incendie
- \* La responsabilité du personnel en matière de prévention et de prévision d'un incendie
- \* Les procédures d'urgence et les consignes spécifiques à l'établissement
- \* Les dispositions générales de l'ITM-SST 1500.4
  - La classification des bâtiments et des établissements (selon leur hauteur et leur activité)
  - Le calcul des effectifs nécessaires selon le type d'établissement
  - Le rôle et les mission des agents M1, M2 et M3
  - Les différents types d'alarmes
  - Le registre de sécurité
  - Les autres documents de sécurité

# Agent de sécurité M1

## ⇒ Rôle de l'intervenant :

- \* Le cadre réglementaire
- \* Les différents niveaux de service de sécurité incendie, rôle et missions (M1, M2, M3, préposé à la sécurité)
- \* Les missions spécifiques
- \* L'attitude professionnelle
- \* Les conduites à tenir
- \* La prévention et l'observation
- \* Le compte-rendu
- \* Les consignes particulières de sécurité et de sûreté
- \* L'alerte à la bombe
- \* L'évacuation
- \* Les différentes rondes et leur organisations



## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage (y compris l'utilisation d'extincteurs sur feux réels)
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

## Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation tout au long de la formation
- ◇ Questionnaire écrit en fin de formation

## Modalités de réussite :

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation
- ◇ Réussite à 80 % minimum au questionnaire écrit en fin de formation

*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

## Agent de sécurité M2

### Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes nécessaires en cas de situation de premiers secours
- Comprendre l'origine et les dangers résultant d'un incendie
- Savoir comment un incendie se propage et comprendre son développement
- Connaître les mesures à prendre en cas d'un incendie
- Connaître les différents types d'extincteurs et leur application en fonction des différents types d'incendie pour lesquels ils sont prévus
- Maîtriser tout départ de feu,
- Limiter la propagation d'un incendie
- Prendre les mesures pour l'évacuation du public et du personnel en tenant compte des consignes et en intégrant les missions et rôle des principaux intervenants et transmettre leurs constatations et leurs observations à ses supérieurs du service sécurité,
- Connaître le rôle et le fonctionnement des installations techniques de sécurité
- Contribuer à l'évaluation des risques et à la prévention des dangers liés aux incendies
- Être capable d'encadrer des agents de type M3.

**DUREE :**

32 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**

10 maximum

**RECYCLAGE :**

Préconisé tous les 3 ans

**Réglementation : Article 46 de l'ITM-SST 1500.4 du 19.12.2024**

### **Contenu de la formation :**

⇒ Module Premiers Secours :

- ◇ Les étapes de la chaîne de sauvetage
- ◇ La procédure à suivre sur le lieu de l'accident
- ◇ L'appel d'urgence 112
- ◇ Le cadre juridique, l'obligation d'assistance
- ◇ Secourir la victime de manière appropriée :
  - \* Les plaies, les hémorragies et les brûlures
  - \* Les lésions osseuses et articulaires
- \* Les problèmes respiratoires et cardiaques
- \* La réanimations cardio-pulmonaire
- \* La défibrillation précoce
- \* Les troubles de la conscience

**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE  
(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

## Agent de sécurité M2

### ⇒ Module Incendie :

- \* L'origine, les causes et les conséquences d'un incendie
- \* Les dangers et les conséquences des fumées
- \* Les règles de base en prévention incendie
- \* Le triangle du feu
- \* Les classes de feu
- \* La propagation du feu
- \* Les moyens de détection et d'alerte incendie
- \* Le comportement à adopter en cas d'incendie
- \* Les moyens de secours
- \* Les extincteurs : réglementation, choix, règles d'utilisation, et manipulation
- \* Les autres moyens d'extinction et mise en œuvre (RIA, Installations fixes...)
- \* Les aménagements intérieurs



### ⇒ Module Évacuation :

- \* L'éclairage et la signalisation, les plans d'évacuation, les plans d'intervention
- \* La centrale incendie et ses asservissements
- \* Les moyens et les concepts de protection
- \* Les moyens d'alerte
- \* Les équipements de sécurité
- \* Les issues, escaliers et sorties de secours
- \* La conduite à tenir en général et en cas de feu en milieu clos
- \* Les espaces d'attente sécurisés
- \* Les points de rassemblement
- \* Les procédures d'évacuation en cas d'urgence
- \* L'organisation de l'équipe d'évacuation
- \* Les risques et problèmes potentiels en cas d'évacuation
- \* Le rôle de l'équipe d'évacuation (responsable d'évacuation, guide-fils, serre-fils)
- \* Les pictogrammes incendie
- \* Visite et explication sur site



## Agent de sécurité M2

### ⇒ Module Réglementation :

- \* Le cadre juridique de l'intervention en matière de sécurité incendie
- \* La responsabilité du personnel en matière de prévention et de prévision d'un incendie
- \* Les procédures d'urgence et les consignes spécifiques à l'établissement
- \* Les dispositions générales de l'ITM-SST 1500.4
  - La classification des bâtiments et des établissements (selon leur hauteur et leur activité)
  - Le calcul des effectifs nécessaires selon le type d'établissement
  - Le rôle et les mission des agents M1, M2 et M3
  - Les différents types d'alarmes
  - Le registre de sécurité
  - Les autres documents de sécurité
- \* La réglementation du bâtiment dans lequel le personnel va exercer selon les annexes III des dispositions générales de l'ITM-SST1501-5

### Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage (y compris l'utilisation d'extincteurs sur feux réels)
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

### Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation tout au long de la formation
- ◇ Questionnaire écrit en fin de formation

### Modalités de réussite :

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation
- ◇ Réussite à 80 % minimum au questionnaire écrit en fin de formation

*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

## Agent de sécurité M3

### Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Mener les premières actions en cas d'incendie (alerter les secours, secourir et évacuer les personnes, première intervention sur l'incendie)
- Transmettre leurs constatations et leurs observations faites lors d'une évacuation ou d'un exercice d'évacuation à leurs supérieurs du service de sécurité

**DUREE :**  
8 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
10 maximum

**RECYCLAGE :**  
Préconisé tous les 3 ans

**Réglementation : Article 46 de l'ITM-SST 1500.4 du 19.12.2024**

### Contenu de la formation :

#### ⇒ Module Incendie (4 heures) :

- \* L'origine, les causes et les conséquences d'un incendie
- \* Les dangers et les conséquences des fumées
- \* Le triangle du feu
- \* Les classes de feu
- \* La propagation du feu
- \* Les extincteurs : réglementation, choix, règles d'utilisation, et manipulation
- \* Les autres moyens d'extinction



#### ⇒ Module Réglementation (1 heure) :

- \* Le cadre juridique de l'intervention en matière de sécurité incendie
- \* La responsabilité du personnel en matière de prévention et de prévision d'un incendie
- \* Les procédures d'urgence et consignes spécifiques à l'établissement

**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE  
(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

## Agent de sécurité M3

⇒ Module Évacuation (3 heures) :

- \* L'éclairage et la signalisation, les plans d'évacuation, les plans d'intervention
- \* La centrale incendie et ses asservissements (notions)
- \* Les moyens et les concepts de protection
- \* Les moyens d'alerte
- \* Les équipements de sécurité
- \* Les issues, escaliers et sorties de secours
- \* La conduite à tenir en général et en cas de feu en milieu clos
- \* Les espaces d'attente sécurisés
- \* Les points de rassemblement
- \* Les procédures d'évacuation en cas d'urgence
- \* Les risques et problèmes potentiels en cas d'évacuation
- \* Le rôle de l'équipe d'évacuation (responsable d'évacuation, guide-fils, serre-files, M3)
- \* Visite et explication sur site

### Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage (y compris l'utilisation d'extincteurs sur feux réels)
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation

### Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

### Modalités de réussite :

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation

*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*

# EVACUATION



**S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S**

28 route de Bettembourg – L-3333 HELLANGE  
(+352) 27 52 15 76 – info@sspr.lu – www.sspr.lu

N° TVA LU36784811 – N° RCS B298872 – Autorisation 10177998/0 – Agrément INFS-2025-OF-021  
SARL-S au capital de 10 000.00 €

# Chargé d'évacuation, Guide-file, Serre-file + Exercice d'évacuation

## Objectifs de la formation :

Être capable de :

- Savoir identifier au quotidien les anomalies pouvant ralentir ou empêcher l'évacuation
- Évacuer les personnes, de manière organisée et sans panique, en appliquant les consignes de sécurité spécifiques à l'entreprise
- Utiliser le matériel disponible en fonction des spécificités de l'établissement pour permettre une évacuation efficace.

**DUREE :**  
4 heures

**NOMBRE D'APPRENANTS :**  
10 maximum

**RECYCLAGE :**  
1 à 2 fois par an minimum

## **Réglementation :**

**Article L.312-4 du livre III du Code du Travail du 26 avril 2019**

**Chapitre 14.9 des ITM-SST-1501.5, ITM-SST-1502.4, ITM-SST-1503.4**

**Chapitre 14.3 des ITM-SST-1514.3, ITM-SST-1524.2**

## **Contenu de la formation :**

- ◇ Le rôle et les missions et l'organisation des chargés d'évacuation
- ◇ L'éclairage et la signalisation, les plans d'évacuation, les plans d'intervention
- ◇ La centrale incendie et ses asservissements
- ◇ Les moyens et les concepts de protection
- ◇ Les moyens d'alerte
- ◇ La centrale incendie et ses asservissements
- ◇ Les équipements de sécurité
- ◇ Les différents procédés d'évacuation
- ◇ Les issues, escaliers et sorties de secours
- ◇ Les points de rassemblement
- ◇ Les espaces d'attente sécurisés
- ◇ Les risques et problèmes potentiels en cas d'évacuation
- ◇ La conduite à tenir en général et en cas de feu en milieu clos
- ◇ L'évacuation d'urgence d'une victime
- ◇ Visite et explication sur site
- ◇ Exercice d'évacuation suivant un scénario prédéfini



# Chargé d'évacuation, Guide-file, Serre-file + Exercice d'évacuation

## Préparation :

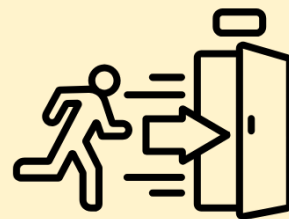
- ◇ Réunion de coordination
- ◇ Préparation d'un scénario
- ◇ Prise de contact avec le CGDIS si nécessaire
- ◇ Prises de vues pour la réalisation du rapport

## Rapport d'évacuation :

Un rapport d'évacuation sera rendu quelques jours après l'exercice d'évacuation, précisant les constats et les recommandations.

## Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation



## Modalités d'évaluation :

- ◇ Évaluation en contrôle continue tout au long de la formation

## Modalités de réussite :

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation

*Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.*